

Les indicateurs économiques alternatifs

L'exemple du Bip 40

PIERRE CONCIALDI
Chercheur à l'IRES

Comment l'idée d'élaborer des indicateurs économiques alternatifs a-t-elle pris naissance ?

Propos recueillis
par Frédéric Pierru
et Louis Weber

La première expression publique relative au Bip 40 est la parution d'un dossier dans le mensuel *Alternatives économiques*, dans le cadre de la campagne pour les élections présidentielles en 2002. Cet indicateur a été créé par le Réseau alerte inégalités (RAI), qui est né à la suite de l'occupation des locaux de la rue du Dragon en 1994. Cette occupation a été l'occasion de multiples rencontres entre militants associatifs, syndicalistes et chercheurs issus de différentes institutions, et notamment de l'ex-Centre d'études sur les revenus et les coûts (Cerc), dissous par le gouvernement d'Édouard Balladur. C'est ainsi qu'est né, en 1995, le Réseau d'alerte sociale. Son objectif était d'analyser les politiques publiques pour y débusquer ce qui concourt à l'aggravation de la pauvreté et de l'exclusion, afin de fournir des arguments aux mouvements qui, sur le terrain, luttent contre elle. Quelques années plus tard, le réseau a pris le nom de Réseau d'alerte sur les inégalités (RAI). Il regroupe des acteurs du mouvement social, des syndicalistes, des chercheurs, etc.

Aujourd'hui, la « vitrine » du RAI, c'est cependant le Bip 40. L'idée est assez ancienne. Elle a été suggérée par le journaliste Denis Robert, venu un jour à une réunion du RAI, invité par Jean-Baptiste Eyraud, le porte-parole de Droit au logement. C'était à la fin des années 1990, époque où les principales chaînes de télévision commençaient à afficher régulièrement, en direct, les cours de la Bourse. Au bas des écrans clignotait le CAC 40 ! D'où la question : « Ne pourrait-on pas faire la même chose pour la pauvreté ? » Le RAI

a donc commencé à réfléchir à la mise au point d'un indicateur qui pourrait traduire cette préoccupation et mettre en évidence ces questions.

Après son lancement, nous avons actualisé le Bip 40 tous les ans, et même deux fois par an au début. Mais nous avons eu peu d'écho dans les médias. Surtout, nous n'avons sans doute pas suffisamment accompagné la publication du Bip 40 par des analyses plus approfondies des politiques publiques, comme le RAI en avait produites à ses débuts. Les forces militantes du réseau se sont pour partie investies dans d'autres mouvements nés dans la seconde moitié des années 1990. Pourtant, ce travail reste plus que jamais nécessaire, comme le montrent certaines sollicitations ponctuelles. La question du logement, par exemple, est aujourd'hui cruciale et nous travaillons sur ce sujet avec les militants du DAL. À cet égard, il y a d'ailleurs une différence entre les organisations comme les syndicats, qui ont eux-mêmes la capacité de faire ce travail de réflexion, et les associations du mouvement social qui comptent davantage sur le réseau, faute d'avoir les moyens, ni surtout le temps, de le faire elles-mêmes.

Qu'est-ce que le Bip 40 a apporté de plus que les analyses alternatives des projets gouvernementaux au début du RAI ?

L'objectif du Bip 40 était de remettre dans le débat public la question des inégalités, de les rendre à nouveau visibles. Historiquement, on peut dire qu'il y a eu une brève parenthèse, dans les années 1970, où on a parlé des inégalités. On n'en parlait guère avant et on a quasiment cessé d'en parler après, mettant l'accent, à partir de 1980, plutôt sur le chômage et l'emploi et sur la notion d'exclusion, qui tend à masquer les processus de production et de reproduction des inégalités à la source des phénomènes de pauvreté et d'exclusion. À mes yeux, le grand mérite du Bip 40 a donc été de reparler des inégalités. Dans notre esprit, le Bip 40 est un point de départ. Le RAI ne prétend pas fournir la « vérité » sur cette question, mais propose une grille de lecture de la réalité sociale qui permet d'aborder de multiples problèmes. La question des inégalités ne saurait se résumer

à un chiffre fétiche. Elle couvre de multiples dimensions dont le Bip 40 essaye, avec ses limites, de rendre compte.

Comment expliquer le peu d'écho du Bip 40 ? Pourrait-on dire que les grandes institutions mais aussi les syndicats, par exemple, n'aiment pas bien admettre qu'il y a production d'inégalités dans un système où ils sont partie prenante ?

C'est tout à fait exact. Ce qui n'empêchait cependant pas la question des inégalités de se poser. Dans les années 1970, le débat au sein des syndicats tournait beaucoup autour de la manière de formuler les revendications de salaires. Fallait-il demander des augmentations uniformes, ce qui réduisait les inégalités de salaires, ou des augmentations proportionnelles, ce qui les maintenait ?

Dans les années 1980, la montée du chômage a un peu éclipsé ces débats. Très vite, le chômage a été présenté comme la principale, sinon la seule, inégalité. Ce qui me paraît être une caricature d'analyse. La principale revendication est devenue alors celle du partage du travail et de l'emploi, puis celle de l'emploi « à tout prix ». La CFDT a été particulièrement motrice dans cette inflexion, mais d'autres syndicats l'ont suivie. Cela a notamment conduit à sous-estimer les effets de la précarité, alors qu'il aurait fallu traiter ces questions ensemble. Le chômage traduit évidemment une inégalité majeure, mais les inégalités sont très loin de se réduire aux questions d'emploi.

Dans les années 1980, on a connu aussi une approche compassionnelle de ces questions, avec un accent mis sur l'extrême pauvreté, mais sans que l'on cherche à comprendre les dynamiques qui produisent les grandes détresses sociales...

Oui. Dès la fin des années 1980, il y a eu création du Revenu minimum d'insertion (RMI), qui est en quelque sorte une réponse aux effets des coupes claires dans les budgets sociaux, après le tournant de la rigueur en 1983. Il fallait donc imaginer un troisième filet, minimal, de sécurité.

Le problème avec ces approches, c'est qu'elles voient l'aggravation des inégalités par le petit bout de la lorgnette, la

pauvreté, qui en est la conséquence ultime. C'est la raison pour laquelle, à ses tout débuts, quand Lionel Jospin est devenu Premier ministre, le RAI a demandé la création d'un Observatoire des *inégalités*, et non pas un Observatoire de la *pauvreté*. Nous pensons en effet que l'on ne peut pas comprendre la question de la pauvreté sans prendre en compte, en amont, les processus qui y concourent. Au final, on a eu un Observatoire de la pauvreté ! La pauvreté est incontestablement un problème douloureux. Mais elle ne tombe pas du ciel. Elle est le résultat d'un processus qui part de la fragilisation du rapport salarial, qui passe par la précarisation. Et quand les individus deviennent ainsi plus vulnérables, le moindre accident de vie (chômage, maladie, rupture familiale) risque de les faire basculer dans la pauvreté. C'est pourquoi des dispositifs comme le RMI ou le RSA, qui n'agissent en bout de course que sur les conséquences les plus visibles de la pauvreté, ne peuvent pas apporter de véritable réponse à ce problème.

Pour le dire brutalement, n'y a-t-il pas eu volonté des pouvoirs publics de casser l'outil statistique, notamment pour cacher le fait que la montée des inégalités est liée aux politiques économiques, à la désinflation compétitive, etc. ?

C'est effectivement ce qui s'est passé pour le Centre d'études des revenus et des coûts (Cerc). Ses missions ont été élargies en 1976, à charge pour lui de produire un rapport périodique sur les inégalités. Il s'agissait alors, entre autres, de mesurer les effets des politiques redistributives. Après l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, et la politique de « désinflation compétitive » adoptée dès 1983, le Cerc a eu pour mission de rédiger un rapport annuel sur l'évolution des revenus. Il fallait de s'assurer que, dans cette période de désinflation, l'évolution des revenus des différentes catégories sociales ne diverge pas trop. Nous entrons dans la période où la part des salaires allait chuter brutalement, sans équivalent dans l'histoire. Les rapports annuels ont très tôt mis en évidence ce glissement de la répartition de la valeur ajoutée des salaires vers le capital. Ce qui a très probablement irrité tous les partis de gouvernement, à gauche comme à droite. En 1993, le Cerc a été supprimé et remplacé par le Conseil supé-

rieur de l'emploi, des revenus et des coûts (CSERC). Il n'y avait en apparence rien de scandaleux dans ce changement, puisque les missions de l'ancien Cerc étaient officiellement « élargies ». Mais cela masquait en réalité le démantèlement de l'institution. Il a été organisé par l'ancien commissaire du Plan, Jean-Baptiste de Foucauld. L'équipe du Cerc a été dispersée et le nouvel organisme n'a jamais eu de moyens analogues à celui de l'ancien Cerc, ni son autorité incontestable, dans un contexte institutionnel où le Plan, auquel il était lié, entamait lui-même sa phase terminale.

Avez-vous eu l'impression que les travaux du RAI changeaient quelque chose à ces tendances lourdes, qui existent au-delà même des alternances politiques ?

Des restructurations assez profondes sont sans doute en cours dans le système statistique. Mais elles sont difficiles à analyser car elles suivent des processus complexes et, il faut bien le dire, assez opaques. On peut prendre deux exemples. Le premier est celui des statistiques sur les inégalités de salaire. Depuis les années 1950, l'Insee publie des indicateurs d'inégalités concernant les seuls salariés à temps complet. Ce biais n'était pas trop gênant tant que l'emploi à temps partiel restait faible et que la précarité de l'emploi demeurerait limitée. Avec la montée du temps partiel, ces statistiques sont devenues de plus en plus obsolètes. À la fin des années 1990, des travaux prenant en compte l'ensemble des salariés (à temps complet et à temps partiel) ont mis en évidence la montée de l'emploi à bas salaire¹. Mais l'institut n'a jamais repris ces indicateurs dans ses statistiques. Ce n'est que très récemment que la Dares a sorti de façon ponctuelle, c'est-à-dire sans rétrospective, une étude sur les bas salaires. L'Insee vient seulement de commencer à publier des résultats en termes de revenus salariaux annuels, prenant en compte la précarité de l'emploi et le temps partiel. Un autre exemple, ce sont les statistiques sur la pauvreté. D'abord, il faut rappeler qu'elles n'existaient tout simplement pas jusqu'au milieu des années 1990. Puis l'Insee a commencé progressivement à en produire. Mais ces données reposent sur les statistiques fiscales. Avec un inconvénient majeur : ces statistiques fiscales ne reprennent en effet

1. Pierre Concialdi et Sophie Ponthieux, « Les bas salaires en France : quels changements depuis quinze ans ? », *Premières synthèses*, Dares, n° 48.1, Paris, 1997.

que ce que l'on déclare ou ce qui est soumis à l'impôt sur le revenu. Or, beaucoup de revenus du patrimoine ont un statut dérogatoire et ne se retrouvent donc pas dans les statistiques fiscales. Le problème, c'est que depuis 30 ans, ces revenus ont augmenté beaucoup plus vite que la moyenne. Ce qui biaise les statistiques sur les inégalités et la pauvreté, aussi bien en niveau qu'en évolution. C'est le grand retour de la rente, à travers le fossé qui se creuse entre les revenus du travail et les revenus de la propriété. Plusieurs membres du RAI ont signé une tribune collective dans le journal *Le Monde* en 2004² pour dire qu'on avançait à l'aveuglette dans ce domaine, faute des outils nécessaires. Cet article a suscité une réponse de Jean-Michel Charpin, à l'époque directeur de l'Insee après avoir été commissaire général du Plan, et Bertrand Fragonard, président alors de l'Observatoire de la pauvreté³. Ce qui tend à montrer que l'article avait touché juste! Cette préoccupation a été relayée par la CGT et il y a eu quand même un effet concret avec la création d'un groupe de travail sur les inégalités. Ce qui répond un peu à la question de l'utilité du travail que nous faisons. Le RAI a participé à ce groupe. Malgré nos demandes répétées, aucun indicateur de bas salaire n'a été retenu dans les propositions. Mais l'Insee a néanmoins apporté quelques améliorations, limitées, dans la mesure des revenus du patrimoine. Le RAI a aussi participé au collectif Les autres chiffres du chômage (ACDC)⁴ qui a nourri le débat sur les chiffres du chômage à l'occasion de la campagne électorale de 2007. Une fois la tourmente électorale passée, un groupe de travail a été créé sur cette question. Ce groupe a validé les analyses du collectif et formulé des propositions qui sont loin d'être toutes suivies aujourd'hui. Cependant, on constate une forte implication des statisticiens eux-mêmes pour faire entrer dans les faits les préconisations les plus utiles du rapport du Conseil national de l'information statistique (CNIS): la statistique publique est un combat qui a besoin de toutes les contributions. On peut donc parler de résultats. Mais il est clair qu'une vigilance permanente est nécessaire.

Le fait que vous ayez des relations intellectuelles ou militantes à l'intérieur de ces institutions joue-t-il un rôle ?

2. Pierre Concialdi, Jean Gadrey, Catherine Lévy, Michel Maric, « Cohésion sociale: des politiques à l'aveuglette », *Le Monde*, 2 juillet 2004
3. Jean-Michel Charpin, Bertrand Fragonard, « Qui est pauvre en France ? », *Le Monde*, 22 juillet 2004.
4. Créé en 2007 à l'initiative du Réseau d'alerte sur les inégalités (RAI), ce collectif rassemble des associations, des chercheurs et des syndicats. L'objectif était d'« inciter le prochain gouvernement, quel qu'il soit, à cesser de bluffer avec des statistiques partielles et tronquées, et à mettre en place un système cohérent d'observation conjoncturelle du chômage et de la précarité ». Voir: <http://acdc2007.free.fr/>

Certainement, en particulier pour réaliser concrètement ce travail et justifier nos arguments. Mais il est tout aussi clair qu'il ne se serait rien passé dans les institutions si nous n'avions pas joué le rôle d'aiguillon. En particulier, cette interpellation précise et tenace a incontestablement nourri des débats internes qui, sans elle, auraient été rapidement étouffés.

Est-ce lié à la lenteur de l'institution ou au rapport au politique ?

Cette question mériterait presque une recherche ! Ce qui est sûr, c'est que depuis une quinzaine d'années, la direction de l'Insee a institué une rotation assez rapide des cadres. La norme est de rester trois ans dans un poste. Comme le disent les statisticiens, la première année on se familiarise avec le nouveau champ dont on a la responsabilité, la seconde année, on commence à le maîtriser et la troisième... on prépare sa reconversion dans un autre poste ! Ce qui a conduit à une perte de mémoire certaine au sein de l'institut. Il s'agit d'un processus insidieux visant à changer le mode de gestion de l'institution, plutôt que de l'imposition explicite d'une politique. L'expertise des statisticiens se concentre de plus en plus sur des aspects purement techniques. Or le travail statistique exige aussi – peut-être même surtout – une réflexion sur les catégories d'analyse. Elle nécessite de prendre du recul par rapport au travail quotidien de production statistique. Ce recul est de moins en moins possible, non seulement parce que la rotation des cadres est rapide, mais aussi parce que ces derniers sont soumis à des impératifs de production qui leur laissent peu ou pas de temps pour ce type de réflexion. Dans ces conditions, les décisions les plus stratégiques se prennent dans un cercle très restreint de quelques hauts responsables.

Ou peut-être aussi à l'importance nouvelle de l'économétrie, au détriment de la petite place que la sociologie avait su se faire à un moment ?

Oui, on le voit à travers la revue de l'Insee, *Économie et statistique*, où il y a aujourd'hui beaucoup d'économie mais

peu de chiffres. Souvent, on trouve des chiffres dans des tableaux très sophistiqués, difficiles à interpréter pour les non-initiés. Ce n'était pas le cas dans les années 1970, quand la revue rendait beaucoup de choses accessibles au grand public. L'expertise économétrique tend à prendre de plus en plus le pas sur la production de statistiques descriptives. Cela donne une mise en forme de la production statistique qui ne permet guère une appropriation en dehors d'un cercle restreint de techniciens. Avec les chiffres, l'analyse économétrique livre une lecture, souvent unique, des chiffres.

L'économétrie risque aussi d'envahir le champ de l'évaluation des politiques publiques. Il ne s'agit pas de la rejeter en tant que méthode, loin de là. Mais il y a un risque que ses boîtes noires ne soient qu'un vernis scientifique. À l'automne dernier, par exemple, juste avant la discussion du projet de loi sur le revenu de solidarité active (RSA), des chercheurs (Yannick L'Horty et Denis Anne) ont « opportunément » publié une étude concluant que le RSA répondait aux objectifs gouvernementaux. Jean Gadrey a vivement critiqué cette étude sur son blog, notamment parce qu'elle reposait sur des hypothèses tronquées et manifestement irréalistes. Mais ce que peut voir et dénoncer un économiste chevronné n'est malheureusement pas à la portée de tous les citoyens.

Concrètement, comment avez-vous travaillé pour le Bip 40 ? Quels champs avez-vous couverts ?

Le Bip est un indicateur agrégé, qui résume en quelque sorte une soixantaine de séries statistiques. Nous n'avons pas inventé la méthode : elle s'inspire de ce que fait le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) avec l'Indice de développement humain (IDH). Celui-ci est une moyenne de trois indices, avec les problèmes que peut poser le calcul avec des grandeurs très hétérogènes. Nous avons repris la même démarche, mais avec un nombre plus important de données, regroupées en six domaines : le salaire et les revenus, le chômage et l'emploi, le logement, l'éducation, la santé et la justice.

Nous sommes ensuite partis à la recherche de l'information statistique disponible, chacun en fonction de ses

compétences. Enfin, il a fallu fixer des pondérations pour chacun des indicateurs, ce qui est évidemment source de débat, voire de conflits. Les pondérations retenues sont de 25 % pour chacun des deux premiers domaines et 12,5 % pour les quatre autres (l'éducation, la santé, le logement, la justice). Certes, ces choix sont conventionnels, comme on nous le reproche parfois. Mais c'est le cas pour tous les indices existants ! On ne peut aborder la question des inégalités sans porter un certain regard sur elles, sans formuler un jugement sur l'importance que l'on accorde à telle ou telle forme d'inégalité. D'où la nécessité d'une pondération.

Idéalement, les débats que suscite le Bip 40 devraient inciter à s'intéresser de plus près à sa construction et aux choix sous-jacents. L'expérience de « régionalisation » du Bip 40 menée dans la région Nord-Pas de Calais par Florence Jany-Catrice et Jean Gadrey a montré que de nombreux acteurs sont prêts à entrer dans ce débat. Le Bip 40 pourrait donc être un outil non seulement pour faire travailler les experts mais aussi les simples citoyens intéressés par ces questions.

On pourrait par exemple organiser des journées d'études au cours desquelles seraient discutés non seulement la valeur agrégée du Bip 40, mais aussi les indicateurs de base retenus, les pondérations utilisées, les lacunes à combler, etc.

On peut ne pas partager ces choix ou même penser que certains indicateurs ne sont pas bons ou ne présentent pas beaucoup d'intérêt. Mais cela permet au moins de dégager un accord sur un noyau commun et c'est cela qui nous paraît important. De toute manière, si l'on part de l'idée qu'il n'y a pas de vérité statistique, mais seulement une mise en forme, alors le seul critère de légitimation de nos indicateurs devrait être le débat public avec celles et ceux qui pourront les utiliser. Il ne s'agit évidemment pas de faire voter pour savoir quels indicateurs il faudrait retenir. On pourrait, par exemple, combiner une approche « descendante » prenant appui sur le savoir codifié des experts et une approche « ascendante », fondée sur l'expérience des gens ordinaires. Je suis convaincu qu'on ne peut s'approprier réellement une information statistique sans une confrontation de ce type. Surtout sur des sujets aussi importants que les inégalités ou la pauvreté !

C'est prendre le parti opposé de ceux qui ne se réfèrent qu'aux experts. De ce point de vue, le benchmarking, comme il est préconisé par l'Union européenne, constitue une démarche contraire de celle du RAI et du Bip 40. Ceux-ci traduisent une conception démocratique de la production statistique, à l'opposé de celle qui a cours dans le débat public et qui s'appuie sur des boîtes noires, sur des comparaisons internationales et sur d'autres procédures sur lesquelles les citoyens n'ont aucune prise...

Sur la question des experts, il y a un exemple récent et tout à fait intéressant. On reproche au Bip 40 ses pondérations conventionnelles. À cet égard, j'ai été surpris de constater que le CEE (Centre d'étude de l'emploi) avait produit un indicateur statistique sur la qualité de l'emploi qui repose, en fait, sur une méthodologie identique à celle du Bip 40. L'indicateur de qualité de l'emploi agrège en effet de multiples dimensions repérées par une batterie d'indicateurs. La différence avec le Bip 40, c'est que les pondérations utilisées ne sont ni explicitées ni discutées. Du coup, un élément qui me paraît fondamental pour la qualité de l'emploi, comme le salaire, se trouve ravalé au même rang que des caractéristiques beaucoup moins importantes, à mes yeux en tout cas. Pourtant, cette étude a été publiée dans la revue *Économie et statistique*. Je doute que cette revue accueillerait de la même façon un article sur le Bip 40.

Au niveau européen, il est vrai que le choix des indicateurs devrait faire l'objet d'un débat ouvert et démocratique. C'est loin d'être le cas. La statistique est clairement un enjeu politique. Les indicateurs retenus sont principalement le fruit de compromis passés entre les différents gouvernements.

Est-ce que, pour élaborer le Bip 40, vous vous êtes inspirés d'autres travaux dans l'Union européenne ?

Non, à ma connaissance, il n'y a rien de vraiment semblable. En revanche nous nous sommes beaucoup inspirés, pour la méthodologie, de travaux de chercheurs américains, Marc et Marque-Luisa Miringoff, qui ont mis au point un Indice de santé sociale (ISS). Ces auteurs avaient montré que, dans le cas des États-Unis, le PIB avait continué de progresser

après 1973 alors que l'ISS baissait nettement depuis cette date. Il faut cependant tenir compte du fait que la réalité sociale que nous étudions à travers le Bip 40 s'inscrit dans des contextes nationaux qui peuvent être très différents. Si on voulait faire des comparaisons, ce ne serait pas si simple. En retenant les mêmes indicateurs dans plusieurs pays, on risquerait en fait de passer à côté de phénomènes qui caractérisent chaque réalité nationale. Les difficultés d'emploi peuvent se traduire, par exemple, par du chômage, du sous-emploi, davantage de précarité dans les formes d'emploi, ou encore des retraits plus ou moins masqués du marché du travail. Et tout cela dans des proportions très variables d'un pays à l'autre. Une même lunette ne conviendrait pas nécessairement pour appréhender ces multiples dimensions dans chaque pays.

Vous pensez avoir réussi à faire bouger la statistique publique à la marge, en la contraignant à intégrer une partie de vos critiques. Comment jugez-vous les choses par rapport à l'objectif initial qui était d'intervenir dans le débat public, comme le montre le lancement même de l'opération à travers un dossier dans la presse ?

J'espérais un peu au début, comme mes collègues d'ailleurs, que la force de l'habitude allait peu à peu donner une sorte de statut au Bip 40. Cela n'a pas été le cas. On a parlé du Bip 40 au cours de la campagne présidentielle de 2002, encore un peu en 2003 et 2004. Mais il faut bien reconnaître que depuis lors, ce n'est pas gagné, loin de là. Comment l'expliquer ?

Je pense d'abord qu'il faut du temps. Ensuite, sur le fond, il faut tenir compte du fait que notre indicateur n'est pas un indicateur conjoncturel. Et avec les politiques menées depuis trente ans, il ne baisse presque jamais. Ce qui fait que nous sommes conduits à répéter toujours un peu la même chose. En tout cas, c'est probablement ce que perçoivent la plupart des médias. En outre, au-delà du commentaire descriptif de l'indicateur et de ses variations, il reste à expliquer les raisons de ces variations et, par exemple, leur lien avec un certain nombre de politiques publiques. C'est cela, surtout, qui pourrait intéresser davantage les journalistes.

Or c'est un exercice difficile. Car ce lien n'est ni simple ni immédiat. Entre le moment où des politiques sont mises en œuvre et celui où elles ont des effets, il peut s'écouler des mois et, plus souvent, des années. Si bien que, là encore, le commentaire du Bip 40 se prête difficilement à une analyse trop conjoncturelle. Même si on peut dans certains cas repérer des effets immédiats et de court terme.

Nous avons évoqué la perte d'expertise des agents de l'Insee, du fait de la rotation et de la polyvalence. N'y a-t-il pas phénomène semblable chez les journalistes ? Il y a de moins en moins de rubriquiers. Les journalistes n'ont plus concrètement la possibilité de se familiariser avec les statistiques. C'est pire encore, bien sûr, avec des objets statistiques nouveaux, qu'ils ont le plus grand mal à interpréter...

Il est possible qu'avec la crise et les inquiétudes qu'elle suscite, nous puissions mieux faire connaître le Bip 40. Mais nous portons aussi une part de responsabilité. J'ai toujours pensé que, pour faire circuler nos idées, pour que les gens intéressés puissent se les approprier, il était souhaitable de publier un livre présentant le Bip 40. Jusqu'ici, nous n'avons pas eu l'occasion de faire. C'est sans doute une lacune.

Est-ce que vous avez senti un certain intérêt pour le Bip 40 chez les partis politiques ?

Nous n'avons jamais été sollicités par un parti politique pour parler de notre indicateur. En revanche, nous avons été invités à plusieurs reprises à présenter le Bip 40 devant la section de la conjoncture du Conseil économique et social. En fait, je pense qu'il y a deux raisons à cela, qu'il ne faut pas confondre. Les partis de gouvernement sont forcément mal à l'aise avec le Bip 40. En effet, il n'a pratiquement pas cessé d'augmenter depuis vingt-cinq ans, montrant que les inégalités ont elles-mêmes augmenté, malgré les alternances. Ce qui permet de dire que les changements de politique n'ont eu que peu d'effets sur les inégalités. La deuxième raison, c'est que le message de l'Insee est très différent du nôtre. Dans sa dernière analyse, l'Insee titre sur le fait que « Le mouvement de baisse des inégalités s'essouffle ». Compte

tenu de la notoriété de l'institut, ce message passe probablement davantage dans l'opinion publique et chez les décideurs politiques. Il est vrai que l'Insee se focalise, dans son analyse, sur les inégalités de revenus, avec toutes les limites déjà soulignées. Pour nous, ces inégalités sont évidemment importantes. Mais les inégalités sont multidimensionnelles. Elles concernent aussi l'accès à la santé, à l'éducation, etc. C'est une idée qu'il est encore difficile de faire passer dans l'opinion publique.

N'y a-t-il pas le risque, avec la récession actuelle, que l'on en revienne à la seule considération de la croissance et du produit intérieur brut, en oubliant la qualité de l'emploi et d'autres aspects tout aussi importants ?

En résumé, oui ! En témoigne par exemple la pétition d'*Alternatives économiques* et de *Marianne* sur les heures supplémentaires⁵. Elle part de l'idée que cette mesure a marché. Ce qui n'est pas vrai comme le montrent les analyses du service statistique du ministère du Travail. Mais le plus important n'est pas là. Il est dans le fait qu'on retrouve dans cette pétition toujours le même discours, à savoir la recherche de l'emploi « à tout prix ». Or, l'expérience des vingt-cinq dernières années montre qu'on aboutit à une impasse. Au motif de lutter contre le chômage, on a multiplié depuis vingt-cinq ans les dispositifs de soutien à l'emploi. On a notamment mis en place des exonérations de cotisations sociales sur les bas salaires. Non seulement, ces mesures n'ont pas contribué à résorber le chômage, mais elles ont nourri le développement de la précarité. Ces dispositifs, prime pour l'emploi, RSA, ont favorisé la multiplication des petits boulots. Ils fragilisent ceux qui ont encore un emploi normal, à temps plein, sans apporter de solution pour ceux qui sont en marge ou exclus de l'emploi. C'est un cercle vicieux.

5. « Heures supplémentaires : il faut arrêter les frais », pétition lancée en mars 2009 par *Alternatives économiques* avec le soutien de *Marianne*.

Il y a finalement une sorte de paradoxe. Les politiques inspirées par le néolibéralisme sont apparemment en crise. Devant cette situation, au lieu de faire appel à l'imagination politique, on a au contraire l'impression qu'on revient aux indicateurs classiques, qui font précisément partie de

La boîte à outils néolibérale, au détriment de notions comme l’empreinte écologique ou la qualité de l’emploi...

C’est vrai que pour la plupart des « experts » et des hommes politiques, la crise actuelle serait due exclusivement à un défaut de régulation. On aurait trop laissé faire, trop longtemps toléré les paradis fiscaux, etc. Cette approche oublie une chose : si le système financier a été le moteur de la crise, le carburant qu’il a utilisé, c’est la croissance des inégalités des revenus que l’on observe dans tous les pays. Ce sont en effet les sommes libérées par le transfert de la valeur ajoutée des salaires vers le capital qui ont gonflé la bulle financière, faute d’être réinvesties dans l’économie. Ce qu’on peut regretter aujourd’hui, c’est que non seulement la droite refuse, comme il est logique, ce discours, mais que l’on n’entend pas grand-chose de différent du côté de la gauche. ■